

# Le paysage de Steenkerque du point de vue historique

Economie rurale et vie des champs (1).

---

La Senne, de sa source à Halle, c'est déjà toute une histoire. C'est un heureux mélange de paysages naturels et de sites habités par l'homme depuis les débuts de notre ère. La Senne, en effet, quoique non navigable ici, est comme l'épine dorsale d'une région où l'organisation médiévale des terroirs transparaît partout d'une manière étonnamment limpide pour qui veut la chercher.

Rien n'a vraiment transformé l'aspect du village de Steenkerque depuis l'Ancien-Régime. Certes, on a construit, mais sans jamais rompre, semble-t-il, une certaine harmonie du sol et du mur, des toits et des arbres, des chemins et des cours d'eau. Le territoire de Steenkerque correspond très exactement à la vallée que la Senne a ici façonnée.

## **Délimitation d'un terroir.**

Car c'est essentiellement la Senne qui détermine ce que l'on peut appeler le « terroir » de Steenkerque. Nous appellerons terroir ici l'espace déroulé de part et d'autre de la rivière et couvrant toute la pente de la vallée jusqu'aux lignes de partage d'eau avec les vallées voisines. Il s'agit d'un espace complet en lui-même, et cohérent. Comme on en fera la démonstration plus loin, il ne subit guère d'influences de la part des terroirs voisins.

On peut donc l'observer et l'étudier comme un tout, plus exactement comme un tronçon dans un tout puisqu'il correspond à un certain segment du cours de la rivière.

Ce que nous avons convenu d'appeler terroir, espace correspondant à des limites naturelles et à des réalités géomorphologiques, semble en outre étroitement lié au tracé des limites administratives. Cette coïncidence dans les formes actuelles prend plus de poids encore lorsque l'on remarque les très faibles modifications de limites administratives survenues ici depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. On ne peut relever une véritable et sensible retouche de ces limites que dans le secteur du Bois de Steenkerque.

Une brève description du terroir s'impose avant tout. L'utilisation des cartes de l'Institut Géographique National et des photographies aériennes qui servent à la réalisation de ces cartes est d'un secours très appréciable pour cette analyse.

Sur la hauteur de Steenkerque, vers Enghien, passe la ligne de partage d'eau entre la Senne et la Dendre. Cette ligne, naturelle, est concrétisée, dans sa grande orientation tout au moins, par la chaussée Brunehaut qui joint Bavay, dans le nord de la France, à Asse en Brabant. Cette ligne correspond grosso modo à la séparation administrative entre Steenkerque et Hoves-Petit-Enghien (2).

Le village proprement dit se trouve au fond de la vallée de la Senne, vallée relativement étroite ici : la rivière est encore bien proche de sa source et ses affluents, sur la gauche tout au moins, sont à cet endroit rares et négligeables. Sur la droite, on ne peut d'ailleurs guère signaler que la Brainette comme affluent relativement important.

Le terroir ainsi délimité et situé, il s'agit d'analyser sa structure, de voir ce qui fait l'originalité du paysage retouché, sinon dessiné, par l'homme à cet endroit.

Car, outre les aspects strictement naturels tels que le relief et l'hydrographie, il faut s'attarder à ce qui, au fil des jours, fait la parure de la terre, au quadrillage de champs, de prés, de bois et de prairies. C'est à ce niveau que l'on trouvera la marque de toute l'activité rurale et de toute la vie quotidienne des hommes du lieu.

Comment définir en effet la limite d'un champ ou le tracé d'un chemin sinon comme une donnée archéologique ?

## Analyse archéologique du terroir.

Nous prenons ici délibérément en considération une trace historique généralement négligée : l'ensemble des lignes, clôtures, bornage... qui dessinent le paysage. Nous considérons ces lignes, non pas écrites mais dessinées, comme portant un message particulièrement important car il s'adresse directement à nos yeux.

Ces lignes tracées qui délimitent mais aussi, et on le verra vite, qui *organisent* l'espace réservé à l'agriculture ou à l'habitat, portent des informations réelles, non pas comme des paroles élaborées dans un cerveau et qui nous seraient dites, mais comme trace réelle, non gauchie, peu édulcorée et non transformée d'une réalité ancienne mais toujours existante. Cette trace est avant tout présente et c'est à ce titre que nous nous y intéresserons.

Ces traces sont innombrables. Chacune pourtant a un sens et constitue le reflet ou le souvenir d'un acte juridique, d'une technique ou d'un procédé cultural, d'une étape dans l'histoire du terroir où elle se trouve.

En outre, nous avons pour ces traces la garantie absolue de netteté et de correspondance directe à la réalité historique. Si les documents, même juridiques, peuvent être faussés, il est difficile de fausser une réalité aussi concrète que la limite d'un champ. Au fil des jours et des labours, deux partis surveillent inlassablement la limite. Durant l'Ancien Régime, toute la communauté régissait le roulement des assolements. Chacun conservait au champ la limite, même à l'intérieur de ses biens propres.

L'explication de toutes les limites ne s'impose pas, bien que pour l'amateur de micro-histoire, de mini-histoire locale, elle soit souvent des plus passionnantes et des plus enrichissantes pour la connaissance des hommes et de nos anciens « Laboureurs ». Sur de nombreux points, l'étude de la limite s'avère difficile du point de vue strictement historique (celui qui s'occupe de ce qui a existé, il y a plus ou moins longtemps, et qui n'existe plus maintenant). Cependant, ce type d'analyse est partout possible et rentable. Ce qui existe actuellement, est le résultat du travail combiné d'une série de forces. Le problème consiste à identifier les forces en présence et à mesurer les effets relatifs de chacune d'elles.

Comme toujours, il sera impossible de tout expliquer entièrement. On retiendra des hypothèses, on avancera des conclusions, on soumettra certaines idées, mais aussi certaines découvertes d'ordre historique à la critique et à la discussion.

Une dernière remarque préalable s'impose. Cette étude est une question d'observation et d'interprétation de signes. Le regard y est important et il doit être clair.

De ce point de vue, notre regard porte de façon claire et distincte, et sans difficulté jusqu'aux environs de 1856, c'est-à-dire jusqu'à la période de l'établissement des plans cadastraux tenus à jour de façon ininterrompue jusqu'à l'heure actuelle (atlas cadastral de POPP). Plus loin, le regard devient un peu plus flou. La célèbre carte de FERRARIS, dressée entre 1770 et 1777, représente pour nous une sorte d'arrière-fond lumineux. Au-delà, les lignes disparaissent, les détails entrent dans une obscurité trop rarement éclairée par certains documents d'archives. Si l'on remonte avant 1250 ou 1300, la nuit est noire et on peut y lancer toutes les hypothèses : elles n'expliqueront pas tout parce que tout n'est pas raisonnable ni même du domaine de l'imaginable pour un homme du XX<sup>e</sup> siècle. Le silence doit accompagner l'obscurité.

### **Le regard clair : de la photographie aérienne à l'atlas cadastral de POPP.**

Il convient d'abord de parler de ce qui est visible et actuel. C'est la base nécessaire pour la compréhension du passé, de ce dont il ne subsiste que des morceaux.

Pour connaître l'état actuel, rien n'est plus révélateur que la photographie aérienne (le dernier survol de l'I.G.N. date de 1969) et les cartes au 1/25.000<sup>e</sup> ou 1/10.000<sup>e</sup> que l'on en tire).

Une première constatation s'impose : nos terroirs sont des terroirs de rivières. Ainsi le « terroir » de Braine-le-Comte correspond dans ses grandes lignes à un bassin dans lequel coulent la Brainette et tous les affluents qu'elle capte avant de rejoindre la Senne. Le « terroir » de Petit-Rœulx fournit une illustration plus claire encore de notre constatation de départ : de part et d'autre de la Brainette, seul élément hydrographique important ici, l'ancien territoire administratif s'étendait jusqu'aux limites de la vallée.

On a déjà souligné le même phénomène à Steenkerque. En outre, ici, comme à Naast, Soignies, Horrues, Rebecq ou Quenast (c'est-à-dire tout au long du cours de la Senne — que l'on appelait d'ailleurs Kenaste au Moyen-Age), l'implantation de l'agglomération principale est chaque fois pareille : à proximité immédiate de la rivière, sur une terrasse ou sur un éperon qui la domine.

La photographie aérienne fournit le découpage des terres cultivées. Elle permet de distinguer les bois : ils sont généralement plus près des limites administratives du village et du sommet de la vallée (on a vu que ces deux aspects sont toujours étroitement liés) que du centre du village. Ils apparaissent, surtout lorsque l'on regarde aussi les plans anciens, comme les restes plus ou moins bien conservés d'une ceinture boisée qui formait au Moyen-Age l'horizon de toute communauté humaine. On verra plus loin le rôle irremplaçable qu'ils jouaient dans tous les domaines de la vie locale.

Si les bois ont leur place, il en est de même pour les prés et pour les prairies. Ces zones réservées à l'élevage se retrouvent toujours vers le fond de la vallée. Les prés, riches en foin, bien plus humides jadis que maintenant, ont toujours occupé les abords immédiats de la rivière ; on y faisait pâturer les chevaux destinés à la guerre ou aux déplacements. Les prairies se retrouvent un peu plus loin sur la pente de la vallée. Enfin, tout au long des versants, jusqu'à la ligne de partage d'eau ou jusqu'au bois qui faisait aussi la limite du village, les terres arables que l'on laboure chaque année.

A travers tout cet espace agricole, on découvre les chemins, les maisons et les fermes. Le type de dispersion de l'habitat est lui aussi significatif. Au premier regard, le site de l'agglomération centrale, le cœur du village se révèle avec ses caractéristiques : serré autour de l'église, collé à l'ancienne enceinte sacrée de son cimetière, ce « paquet » de maisons, coupé de ruelles et largement ouvert vers le réseau complexe des chemins de campagne.

Comme partout ailleurs, cette agglomération est le noyau primitif, pourquoi pas mérovingien, autour duquel toute la campagne était organisée en plusieurs zones concentriques : autour du groupe des maisons, les jardins, les potagers bien clôturés formaient une première ceinture dont l'exploitation était particulièrement suivie et intensive. Au-delà, s'étendait une seconde ceinture de champs ou de prés au bord de la rivière. A l'horizon de cet espace, essentiel-

lement agricole, le bois, l'espace non cultivé, mais exploité cependant de façon plus ou moins systématique.

A ce titre, les hameaux portent des noms significatifs : Bucq (l'ancien bûchon), Fayt, Horlebecque, Bois de Steenkerque, les Aulnois. La plupart de ces lieux apparaissent clairement comme d'anciennes zones boisées, situés d'ailleurs dans la partie supérieure des versants de la vallée. Ces hameaux, comme la plupart des fermes isolées, sont le fruit d'une étape historique importante dans l'histoire de nos campagnes, en l'occurrence le prodigieux développement économique des XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. A ce moment, les anciennes structures agricoles éclatent ; on crée partout des essarts et des exploitations désormais disséminées loin d'un village trop occupé, trop intensivement mis en culture. De nombreux noms de lieux portent témoignage pour Steenkerque de l'importance de ce phénomène : au XVI<sup>e</sup> siècle, dans les chirographes édités par N. Nachtergael, il est couramment question de la couture de GOISSART ou GHOSSART, de la couture des SARS ; de BIESART, HUBLINSART ou RIBINSART, autant de souvenirs des défrichements médiévaux.

Ces zones défrichées furent désignées, comme les zones cultivées depuis plus longtemps, sous le nom général de couture. Relevons parmi ces dernières la couture de Alularchamp ou Leularchamp, celle du Fayt, de Aselinmont ou Asclinmont, la couture des Plankelles, la couture de Goissart, et celle qu'on dit à la Fauchelle, la couture à l'Estordoir à le Pierre et, enfin, celle devant Caulmont.

Au début du second millénaire, seigneurs et abbayes, communautés paysannes parfois, rivalisèrent pour fonder au milieu des friches et des bois les essarts, les nouvelles coutures où ils édifièrent tantôt une grange pour quelques convers, tantôt un donjon, une tour pour l'un ou l'autre cadet. Les abbayes et les seigneurs, riches en terres et en matériel, mais pauvres en sujets, pratiquaient sans doute, un peu aussi sous la contrainte du terrain, une forme de culture extensive. Telle est l'origine des hameaux.

Une dernière chose est frappante à l'analyse des cartes actuelles : quelques assez larges étendues sans aucune ferme et sans aucune habitation, signe de défrichements tardifs ou de l'incertitude des lieux. Car il ne faut pas oublier que Steenkerque est le point avancé d'une frontière qui fut bien réelle jusqu'à la fin du

XVIII<sup>e</sup> siècle : au Moyen-Age, les conflits et les rivalités ne furent pas rares entre le Brabant et le Hainaut.

On constatera encore que la maison isolée est rare. On trouve plus facilement un hameau fait de quelques fermes. Un hameau situé à proximité de Steenkerque vers Enghien porte le nom de « Les 6 Censes ».

## **Le plan cadastral de POPP.**

Sur la photographie aérienne, les limites cadastrales grâce aux tonalités différentes des zones de culture sont bien visibles. Cet outil pourrait suffire pour une analyse poussée de l'organisation des espaces de culture. Encore faut-il s'assurer que cette organisation reflète bien une situation ancienne afin de garantir un certain poids aux conclusions qu'on en tirera.

Le plan cadastral de POPP nous apporte l'argument nécessaire : presque toutes les limites actuelles se retrouvent sur cette carte dressée dans les environs de 1856. Cette comparaison permet de déduire la grande stabilité de l'ensemble du dessin parcellaire, au moins pour cette région et pour ce siècle, pourtant si mouvementé par ailleurs, mais aussi dans l'histoire de l'agriculture.

De 1856, on pourrait remonter aux origines sans trop craindre d'extrapoler. Le dessin actuel est probablement le dessin primitif sur lequel des modifications secondaires ont joué. La trame est ancienne mais tel fil s'est renforcé, tel autre a disparu, tel autre enfin apparaît comme surajouté par une main ayant tout ignoré de la trame et des exigences primitives.

### *1. Caractères généraux des chemins*

Un seul élément du paysage tire son aspect général de plusieurs terroirs à la fois : il s'agit des chemins qui suivent les lignes de partage d'eau entre deux vallées. On le comprendra aisément : jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, mais en de nombreux endroits et dans l'immense majorité des cas, la voie que l'on emprunte est avant tout un chemin de terre. Parfois, il a été doté à un moment ou l'autre (à la période romaine ?) d'une couche de cailloux. On le désigne alors sous le nom de Pire. Même dans ce cas, et à fortiori

ailleurs, l'approche de la mauvaise saison rend toute voie de communication plus ou moins impraticable.

La grande ennemie des chemins est évidemment l'eau. Plus elle reste sur le chemin, plus il sera impraticable. On évitera donc les fonds bourbeux, les prés et les Warissays (les marais). On abordera les pentes de front afin que l'écoulement des eaux de pluie se fasse aussi rapidement que possible par des chemins aussi perpendiculaires que possible aux rivières. Cet écoulement est d'ailleurs à l'origine de nos chemins creux. Enfin, on suivra autant que possible les lignes de partage d'eau, car on trouve là les endroits les moins touchés par les forces de l'écoulement, de l'érosion ou de la sédimentation.

Ces considérations expliquent pourquoi un si grand nombre de nos chemins, tout en paraissant parcourir la campagne en tous sens, se maintiennent de façon systématique sur les lignes de crête et sur toutes les hauteurs.

Ces chemins de crête ne sont ni d'un terroir ni de l'autre, ou alors des deux à la fois. Ce sont souvent des routes ou des sentiers qui font le lien ou la séparation entre les terroirs. On peut trouver des lignes de crête à l'intérieur d'un terroir tant il est vrai que toutes ces lignes ne sont pas nécessairement des limites de terroir.

Ces chemins de crête sont généralement à longue portée. Beaucoup passent au large des villages puisque ces derniers se situent en bord de rivière. Ils ont une importance supra-locale ou régionale. Cette dimension ne doit pas être négligée : elle nous place au niveau des relations entre les communautés humaines. Le chemin, même de crête, aboutit nécessairement à un lieu habité.

De ce point de vue, Steenkerque est au centre d'un réseau de routes et, en même temps, à la périphérie d'un réseau d'allure plus spécifiquement régionale.

## 2. *Caractères généraux des limites de champs*

Les lignes que représentent ces limites sont toujours intimement liées au tracé des chemins. Le chemin s'intègre plus ou moins bien au dessin complexe du parcellaire. Si parfois il le coupe, plus souvent, il sépare des blocs bien différents au partage desquels il semble de ce fait antérieur.

Les mêmes impératifs guident d'ailleurs le tracé des limites de champs et le tracé des chemins : pour faciliter l'écoulement des eaux

entre les sillons et entre les champs, il faut les faire perpendiculaires au cours d'eau le plus proche.

Dans la plupart des cas, les limites de nos champs sont composées de lignes droites. Il est difficile de dater ces tracés mais leur homogénéité et leur degré d'organisation nous semblent une assurance d'ancienneté et d'originalité. Cette ligne droite est imposée, non seulement par l'araire ou le binoir qui ne sont peut-être pas les outils premiers utilisés pour retourner le sol, mais encore par la nature du bornage : une ligne juridique qui court entre deux points — deux bornes, deux arbres...

A priori et idéalement, la structure d'un parcellaire est donc faite de parallèles et de perpendiculaires.

A première vue, la réalité semble en contradiction avec nos hypothèses et c'est une réaction courante que celle qui voit dans le tracé des chemins de campagnes et des limites du parcellaire le fruit du plus grand des hasards et d'un manque certain d'organisation au point de départ.

Cependant, si l'on poursuit les investigations en tenant compte de tous les accidents du relief, on retombe sur l'hypothèse de départ et l'on découvre un tel luxe, un tel raffinement, une telle intelligence dans les tracés que chaque explication apparaît comme la preuve supplémentaire permettant de souligner le haut degré d'élaboration du dessin des parcelles et des structures cadastrales.

### 3. *Les cours d'eau, Senne et Brainette, délimitent trois sections*

Sur le territoire de Steenkerque, la Senne suit un tracé plus ou moins rectiligne et coule du Sud-Ouest au Nord-Est, sauf dans les environs du Pont-Tordoir. Nous avons retenu plus haut un seul affluent important : la Brainette.

Cette structure hydrographique délimite trois ensembles de terres, prés et bois sur le territoire de Steenkerque :

1. La rive gauche de la Senne, au Nord-Ouest ;
- sur la rive droite, on distinguera :
2. ce qui se trouve sur la rive gauche de la Brainette (hameau du Fayt et bois du Couplet) et
  3. la rive droite de cette dernière (champs du moulin).

Les routes étant les seuls liens entre ces diverses sections, il importe avant tout de rechercher les ponts et, plus exactement, tous

les endroits où des limites cadastrales se prolongent de part et d'autre de la rivière, signe d'un passage quelconque : pont, planche ou gué.

#### 4. *Le « Grand Pont »*

Parmi les points de passage encore utilisés à l'heure actuelle, il faut particulièrement retenir le pont (anciennement désigné comme le Grand Pont) qui est situé sur le chemin reliant le village à la chapelle Notre-Dame du Refuge et, si l'on regarde plus loin, à Soignies.

Ce pont se trouve un peu en aval du pont de la ferme de l'Hostel. Ce dernier, qui existait au XVI<sup>e</sup> siècle, se trouve exactement dans l'axe d'une ligne intégrée au dessin parcellaire et correspondant par places avec un sentier, ligne qui relie le hameau du Fayt à ce point de traversée de la Senne et de là continue directement, et sans interruption dans son cours jusqu'à Horlebecq (hameau qui correspond d'ailleurs à un sommet, à une ligne de partage d'eau et à une limite administrative ancienne).

On retrouve le même phénomène au passage de la rivière correspondant au Grand Pont : une ligne continue, proche de la ligne droite et coïncidant par endroits avec un sentier, relie ce pont au hameau du Fayt. Cette ligne se poursuit de manière bien visible de l'autre côté de la Senne, sur la rive gauche, jusqu'aux limites du terroir de Steenkerque.

Les deux lignes que nous venons de relever dans la section rive droite de la Senne, rive gauche de la Brainette (hameau du Fayt, bois du Couplet, Chapelle N.-D. du Refuge) sont en outre rigoureusement parallèles entre elles. Elles découpent en même temps une structure parcellaire perpendiculaire au cours de la Senne. Les limites secondaires des champs sont perpendiculaires au cours de la Brainette.

Cette structure parcellaire qui s'accompagne d'autres lignes perpendiculaires à la Senne, s'étend de la rivière au hameau du Fayt. A cet endroit, une autre structure prend le relais. Les axes de cette dernière sont alors tout naturellement perpendiculaires à la Brainette, et couvrent tout le terroir de Petit-Rœulx.

Les environs de la chapelle Notre-Dame du Refuge fournissent ainsi un très bel exemple pour la déduction de données historiques.

Sur la structure parcellaire décrite ci-dessus et faite de parallèles et de perpendiculaires par rapport à la Senne, l'ancien chemin de Soignies à Enghien passe en coupant systématiquement tout le parcellaire. Cela constitue le signe évident d'une métamorphose, d'un événement historique plus ou moins ancien, en tout cas antérieur à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. On a décrit plus haut les deux chemins perpendiculaires à la Senne : ils sont les voies de pénétration nécessaires au paysan pour arriver sur son champ. Le chemin Soignies-Steenkerque-Enghien va au plus court. Il n'est parallèle ou perpendiculaire ni par rapport à la Senne ni par rapport à la Brainette. Il suit malgré tout une ligne de partage d'eau qui vient mourir au confluent des deux rivières. Les routes anciennes gagnent souvent de cette façon un confluent pour y retrouver un pont ou un site habité.

Confronté avec le parcellaire, ce chemin paraît plus récent que lui puisqu'il le coupe. C'est le long de cette route cependant que se trouve la chapelle Notre-Dame du Refuge datée du XVII<sup>e</sup> siècle. Mais, en même temps, cette chapelle se trouve ainsi « coincée » entre deux voies qui montent en droite ligne de la Senne et se dirigent vers le Fayt. On pourrait croire que le chemin primitif venant de Soignies passait au hameau du Fayt avant de prendre une direction perpendiculaire à la Senne et parallèle à la Brainette, passait ensuite près de la chapelle ou de son ancêtre et gagnait le Grand Pont.

Ce pont pose un autre problème. Manifestement, la Senne se franchissait à cet endroit ou un peu en amont (car des limites cadastrales s'y font suite de part et d'autre de la rivière) ou un peu en aval (juste avant que la Brainette ne se jette dans la Senne). Observé sur carte, l'endroit paraît essentiel, surtout si près de l'agglomération elle-même.

La Senne une fois franchie (mais où ?), le chemin se retrouve sur la rive gauche exactement à égale distance de deux lignes cadastrales qui se prolongent très loin, en s'écartant progressivement l'une de l'autre, jusqu'aux limites du terroir. La ligne Ouest se dirige vers Hoves, la ligne Est (que le chemin rejoint d'ailleurs directement mais pour quelques mètres seulement) traverse le chemin Steenkerque-Enghien à l'endroit exact où se trouve la chapelle du Calvaire.

Quelques dizaines de mètres après le Grand Pont, et après avoir coïncidé pendant 10 ou 20 mètres avec cette seconde ligne, le chemin bifurque brusquement pour rejoindre le centre du village.

Plus exactement, à cet endroit précis, l'habitude générale et l'usage quotidien ont favorisé la voie qui joignait l'église à la ferme de l'Hostel au détriment de celle qui rejoignait l'endroit où se trouve la chapelle du Calvaire. On se trouvait là à un carrefour à quatre branches dont deux ont disparu faute d'utilité. La trace des deux branches manquantes se retrouve tant sur le plan cadastral que sur la photographie aérienne.

C'est incontestablement la branche qui va du pont de la chapelle du Calvaire et continue en ligne droite au-delà, qui fait suite au chemin de Soignies. On n'oserait affirmer que la route ou la voie qui suivait cet axe fut ou non utilisée avant l'établissement de l'agglomération de Steenkerque. Quoi qu'il en soit, le parcellaire ignore à cet endroit l'agglomération pourtant toute proche.

Plaçons-nous maintenant au point central de l'agglomération.

##### 5. *Steenkerque comme centre d'un réseau vicinal*

De cet endroit, particulièrement mis en valeur par la nature (on a perché l'église sur un abrupt imposant, la rivière coule à proximité, plus près encore se trouvait une source que l'on appelait « Fontaine de la Ville de Steenkerque »), il convient d'envisager le tracé des chemins qui mènent hors du terroir de Steenkerque.

De ces routes, presque aucune ne paraît antérieure ou même simplement contemporaine à la structure parcellaire que l'on trouve près de l'agglomération.

La route qui va à Enghien, en passant par la chapelle des Deux Cerisiers et par Hoves, suit d'abord un creux et s'incline à 45 degrés par rapport à la direction de la Senne. En outre, elle est tout à fait oblique par rapport à tout le parcellaire que l'on rencontre dans cette section du terroir. Ainsi, le chemin qui va du hameau du Bucq à la ferme du Haut-Bosquet est perpendiculaire à la rivière et parallèle au chemin qui mène du Pont Tordoir à Enghien. A l'Ouest du premier chemin, entre les deux et à l'Est du second, toutes les parcelles sont rangées de façon très organisée : grandes lignes perpendiculaires à la rivière, traverses et limites de champs parallèles à celle-ci. Cette structure se retrouve jusqu'aux fermes du Puisseux et Des Prés.

## 6. *De Braine-le-Comte à... Hoves, Enghien, Chaussée Brunehaut*

Au tableau déjà bien complexe que nous venons de dresser, il faut encore ajouter quelques points qui tendent à faire considérer le parcellaire de Steenkerque comme originellement vierge d'agglomération. Des routes à longue portée, dont la signification a souvent disparu aujourd'hui, sinon la réalité concrète voire l'usage, traversaient le terroir en abordant la Senne perpendiculairement.

On en a déjà donné des exemples. Il en reste deux et de taille.

Une « voie », sans doute antérieure à la frontière qui mit Petit-Rœulx dans le Brabant et Steenkerque dans le comté de Hainaut durant le Moyen-Age, existe encore par tronçons aujourd'hui, mais se réduit à une limite cadastrale continue sur le terroir de Steenkerque. Cette voie part de Braine-le-Comte, monte vers Favarge où il y a ligne de partage d'eau, passe au hameau des Bois sur Petit-Rœulx et, après des kilomètres de tracé relativement rectiligne, bifurque brusquement à la limite administrative de Steenkerque, face au champ du Moulin. Si le chemin disparaît à cet endroit, on continue à observer une limite parcellaire continue à travers le champ du Moulin, à travers la Senne, sur toute l'étendue du champ de Fournembucq ; longeant le bois du même nom, elle aboutit au point précis où se trouve la chapelle des Deux Cerisiers. Au-delà, et exactement dans le même axe, elle se prolonge par le chemin qui conduit tout droit vers Hoves, la Chaussée Romaine et Enghien.

Du point de vue du relief et des accidents naturels, cette « voie » constitue pour le voyageur venant de Hoves et se trouvant face à la chapelle des Deux Cerisiers l'itinéraire le plus direct et le plus rapide pour rejoindre le terroir de Braine-le-Comte.

Des vestiges romains très importants découverts récemment à Braine-le-Comte, et d'autres vestiges découverts depuis le siècle passé dans les environs du bois de la Houssière prouveraient l'utilisation de cette voie comme lien entre des villas et la chaussée. On identifiera sans doute ici un diverticulum (3).

## 7. *« Prairie de la Cauchie »*

Cette expression trouvée dans des documents du XVI<sup>e</sup> siècle et qui signifie prairie de la chaussée, se retrouve sur le plan cadastral POPP sous la forme « Prés à la Chaussée ». Le lieu ainsi

désigné se trouve entre le Pont-Tordoir et le Moulin du Hou, partie sur le territoire de Steenkerque, partie sur le territoire de Rebecq et anciennement, d'après la carte de Ferraris, à la frontière du Duché de Brabant et du Comté de Hainaut.

On sait que, jusqu'à la Révolution Française, les relations entre principautés, même dans le cadre d'un même état, étaient soumises à toute une réglementation des frontières. La contrebande était un phénomène bien développé et sa répression importante. Cet élément a sans doute exercé une influence sur la structuration du réseau des voies et chemins le long de toute la frontière. On verra plus loin que des arguments de ce type intervinrent à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle encore pour le tracé de la chaussée Soignies-Enghien.

L'endroit désigné par le toponyme « Prés à la Chaussée » présente plusieurs voies alignées sur des chemins venant du Brabant et rejoignant le Pont-Tordoir. Ces chemins longent la frontière du Brabant, l'un restant à distance respectable, l'autre constituant la frontière. Le premier, encaissé en plusieurs endroits (signe de grande usure et de grande ancienneté) passe à proximité de la ferme Des Prés, siège de la seconde seigneurie en importance du Steenkerque d'Ancien-Régime, coïncide à un certain moment avec la limite du Brabant puis rejoint le hameau du Stokoit.

#### 8. *De Steenkerque au Pont-Tordoir*

Ce chemin, bien sinueux et bien accidenté, mérite lui aussi un commentaire. Presque parallèle à la Senne, sur sa rive droite, il coupe tout un parcellaire manifestement plus ancien. En même temps, sur la photographie aérienne et grâce au plan de POPP, il est possible de retrouver là un itinéraire intégré au cadastre ancien et joignant plus directement et plus efficacement le Pont-Tordoir au centre du village.

#### 9. *Les possessions de la ferme de l'Hostel*

On analysera plus loin les éléments constitutants de ce domaine et on livrera quelques données relatives à l'histoire des bâtiments. C'est au point de vue du découpage parcellaire que l'on se place ici. Par la grandeur des pièces de terre arable ou des prairies — les Quatorze Bonniers, par exemple, forment un ensemble compact et homogène valant 15 ou 16 de nos hectares — les propriétés de la Court de l'Hostel forment ici dans le dessin parcellaire des espaces

particulièrement larges, et rares par ailleurs. Une telle seigneurie pouvait vivre sur elle-même, organiser son domaine à sa guise et se passer des petits champs et des limites nécessaires aux « Laboureurs » de Steenkerque.

#### 10. *La Chaussée de Soignies à Enghien*

Une étape essentielle et significative dans l'histoire du réseau des routes et chemins de Steenkerque est la création à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle de la chaussée reliant en droite ligne Soignies à Enghien. Cette route, qui passe bien au large du village depuis bientôt deux siècles, depuis la période de démarrage de la Révolution Industrielle en quelque sorte, signifie l'abandon progressif des structures anciennes.

Le village connaissait au XVIII<sup>e</sup> siècle grâce à l'ancien chemin de Soignies à Enghien une certaine animation, un certain enrichissement peut-être (4). Mais cette voie sinueuse, bricolée, ancienne et accidentée ne se prêtait plus aux exigences d'un commerce à longue portée qui amenait le grain de la Flandre et y conduisait la pierre bleue et la chaux de Soignies, Ecaussinnes, Feluy et Arquennes, le fer de Charleroi.

La nouvelle route Soignies-Enghien fit l'objet de plusieurs projets dont on conserve les plans aux Archives de l'Etat à Mons. Une carte dressée vers 1775 (cartes et plans n° 213) est accompagnée d'une sorte de notice explicative.

Ce document énumère d'abord les désavantages de l'ancien chemin. Ils apparaissent nombreux et de toutes espèces :

- Près de la ferme de l'Agasse (de la Noire Agasse), sur le terroir d'Horrues, à la limite de Petit-Rœulx, on passe à proximité du Brabant. A cet endroit la carte ne manque pas de renseigner qu'il « est une brasserie au brandevin dite lagasse sur le Brabant à 140 pas sur la droite dudit chemin ou il s'y débite beaucoup de brandevin et tabac en contrebande ». Cette ferme, abandonnée, existe toujours à l'heure actuelle.
- Un peu plus loin, au lieu-dit « Croix de Pierre, forte montagne et un chemin impraticable ».
- Bois de la Croteuse (tous les bois peuvent être repaires de brigands ou de vagabonds).
- Petit Bois ; mauvais chemin.

- Bois du Couplet.
- Chapelle Notre-Dame du Refuge ; montagne très forte sur un rocher.
- Village de Steenkerque où il y a de mauvaises avenues.
- La cense Maurois, encore forte montagne.

Comme on le voit, ce chemin n'avait pas grand chose pour lui. Voyons maintenant ce que l'on attendait de la nouvelle route. La même carte décrit les avantages et progrès notables que l'on doit attendre de la création d'un nouveau chemin, bien droit, bien efficace.

« Il me semble qu'il n'est pas moins nécessaire de vous faire  
« connaître le désir ardent du peuple qui est d'avoir un nouveau  
« passage de Soignies sur Enghien, et puis vers la Flandre.

« Ne serait-il donc pas bien avantageux pour notre patrie que  
« d'avoir une nouvel commerce par le moyen d'un pavé vers la  
« flandre, endroit très opulent, et, parmi leurs thrésors, en disette  
« en ce qui nous dégorge tant en pierres, chaux qui se trouvent aux  
« Eschaussinnes, feluij, arquennes, soignies, Horrues qu'en fer du  
« côté de Charleroy, négoce cependant point de plus forte à cause  
« de la difficulté des chemins que si on pouvait la faire circuler, elle  
« deviendrait bientôt le bonheur de notre patrie (ici le Hainaut) toute  
« entière à cause que les maîtres payeroient facilement leurs ouvriers  
« et les ouvriers alimenteroient leurs famille, et il n'y auroit plus  
« tant d'errants et vagabonds et pauvres à cause qu'un chacun trou-  
« vroit à s'occuper. »

A ce moment, le sort de Steenkerque est joué : ce village qui n'avait guère bougé depuis le Moyen-Age ne connaîtra pas la Révolution Industrielle. La chaussée deviendra vite importante, et le reste aujourd'hui encore. Le village continuera à vivre de ses ressources agricoles et maintiendra tout naturellement le cadre de son parcellaire et de son réseau vicinal.

## **Un arrière-fond lumineux : la carte de Ferraris.**

Grâce à ce document, nous pouvons nous situer avant la création de la chaussée de Soignies à Enghien, événement dont nous avons souligné toute l'importance. Mais en même temps, nous avons vue sur le Steenkerque d'Ancien-Régime, sur un paysage d'avant la Révolution Industrielle et d'avant la Révolution Française.

On peut considérer cette carte comme le miroir d'une communauté rurale traditionnelle. Elle permet d'abord d'envisager les facteurs déterminants de cette vie des champs, de cette économie du terroir.

Parmi ces facteurs, il faut en souligner deux : l'eau et le bois. Ces deux éléments constituent l'essentiel des sources d'énergie indispensables à la vie d'Ancien-Régime. On n'abordera pas ici l'énergie représentée par le vent car son utilisation était négligeable à Steenkerque du fait de l'absence de moulins à vent. L'énergie de trait fournie par certains animaux domestiques nous ferait entrer dans un autre domaine.

De l'importance de l'eau, on a déjà parlé plus haut. Cette eau qui est en même temps une amie et une ennemie naturelle, se présente de diverses manières : eau de pluie, elle joue un rôle déterminant dans la bonne marche des activités agricoles ; eau de ruissellement, elle détruit, elle noie et elle rend les voies de passage impraticables ; fontaine et source, elle fournit l'eau nécessaire à la préparation de la nourriture ; rivière, elle peut être réservoir de nourriture mais aussi source d'énergie puisqu'elle actionne les moulins. Un autre article illustre plus particulièrement cet aspect.

Il nous faut insister un peu plus sur le facteur bois. On a vu plus haut quelles raisons avaient d'abord provoqué la conservation ou la constitution d'espaces boisés vers les limites des terroirs.

On a dit aussi le phénomène proprement historique qui avait joué dans la disparition partielle de ces bois entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècles.

Mais le bois doit être à son tour considéré comme une source d'énergie, de matières premières, de nourriture...

Car le bois est indispensable dans la vie traditionnelle d'avant le XIX<sup>e</sup> siècle. Il sert d'abord pour la construction. Comme on le verra dans l'annexe consacrée à l'aspect matériel de Steenkerque au XVI<sup>e</sup> siècle, il sert non seulement à faire la charpente du toit, mais il fournit aussi les fourches, les poutres (les « merrien ») que l'on plantait dans le sol et qui supportaient tout le bâtiment. En l'absence de briques, tout édifice était dans son ensemble, dans ses fondations même, une charpente que l'on fermait à l'aide de « murs » de terre battue ou plaquée contre des entrelacs de brindilles, branchettes...

Toute maison était une carcasse de bois que l'on terminait à l'aide de terre pour les murs, à l'aide de chaume ou d'ardoises de bois (aisselins) pour le toit. Souvent au XVI<sup>e</sup> siècle, seule la cheminée était en brique.

Le bois servait aussi pour l'alimentation. On y menait les troupeaux de porcs à certains moments de l'année pour la « glandée ». A d'autres moments, on y menait « pâturer » les chevaux ou les vaches.

Le bois servait enfin pour le chauffage : sur la photographie aérienne, on ne trouve pas trace de ces aires de faude où traditionnellement, les charbonniers préparaient le charbon de bois dont on se servait tant dans les villes. Aux environs du bois de Salmonsart à Braine-le-Comte, ces aires apparaissent nombreuses. Le lieu-dit « Carbenoix » pourrait faire penser qu'une telle activité a pu se pratiquer à Steenkerque.

Quoi qu'il en soit, cette utilisation massive du bois pour le chauffage a fait naître une loi très tôt comprise au Moyen-Age : si ce que l'espace boisé fournit, dépasse les besoins, on peut couper, défricher, essarter. On a dit plus haut les lieux-dits de Steenkerque qui rappellent cette activité médiévale. Mais cette activité, ce phénomène d'essartage a connu une limite. Comme une rivière ne peut faire tourner plus d'un certain nombre de moulins, un espace boisé, constamment entretenu et systématiquement exploité, ne peut fournir plus d'une certaine quantité d'énergie. Le bois fournit une énergie limitée en bois de chauffe, des réserves limitées en bois de construction.

C'est à ce titre que la situation héritée du Moyen-Age, du point de vue de la répartition des terres arables et des espaces boisés, s'est maintenue le plus souvent sans modification notable jusqu'à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle. L'économie devenant alors interrégionale, ce vieux problème énergétique fut résolu et dépassé grâce à l'utilisation du charbon de terre. On peut alors défricher au-delà des anciennes limites qui avaient été depuis des siècles surprotégées.

L'arbre cessa alors de faire partie du système équilibré des besoins, des ressources et des usages. Paradoxalement, l'espace boisé est alors abandonné et « tombe en friche ». Souvent, il sera supprimé au XIX<sup>e</sup> siècle.

Paysage rural au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'après Ferraris.

L'intérêt de la carte de Ferraris est doublé par les copieux volumes de mémoires qui accompagnent l'ensemble des planches. De cette analyse, on peut retirer des informations relativement précises et circonstanciées sur des régions restreintes.

Voici ce que les mémoires nous rapportent du point de vue des bois :

« Ce territoire ne comprend que de petites plaines à raison des haies (bosquet ou séparation entre deux parcelles) et des bois dont il est çà et là couvert ».

Un peu plus loin, on trouve :

« Les plaines qui s'y trouvent, couvertes alternativement de bois et d'habitations bien ramassées, fourrées de hayes, de plan d'arbres, de fondrières et de chemins creux... »

Pendant, d'après ce commentaire, ces bois sont nombreux... mais insuffisants :

« A l'égard des bois, il en croît de toute espèce tant en haute futaie qu'en taillis ; mais la coupe annuelle n'y suffit pas pour le chauffage... »

Les terrains incultes sont quasiment inexistantes.

Voici maintenant pour ce qui concerne le relief :

« Son inégalité occasionnée par les montagnes (sic) n'est pas telle qu'on doive craindre beaucoup de difficultés à la traverse car les plus hautes éminences n'ont que 25 à 30 toises d'élévation (quoi qu'inaccessibles en voiture si ce n'est par les chemins ordinaires).

« On y rencontre aussi quelques chemins creux enfoncés de 7 à 8 pieds seulement ».

Pour ce qui concerne, enfin, les ressources des habitants :

« Les habitants de ce pays cultivent leurs terres avec beaucoup de succès, et ils en retirent toutes sortes de grains en quantités considérables dont ils font leur principal commerce ; ce qui joint à l'exploitation des carrières et des bois leur donne le moyen de vivre commodément ; ... On observe que les prairies y sont riches presque en tous temps et produisent du bon foin en abondance ».

En conclusion, et puisque la carte a, avant tout, comme objectif de servir à l'occasion d'opérations militaires :

« Ce canton estant riche en toutes sortes de denrées comme  
« grain, légumes, bétail, et fourrages et étant traversé par plusieurs  
« chaussées, les armées n'y seroient pas gênées pour leur subsis-  
« tance ».

## Conclusions.

Au-delà de la carte de Ferraris, les ténèbres tombent. Le terroir de Steenkerque nous est apparu équilibré et particulièrement stable à travers les deux siècles et à travers la Révolution Industrielle. On pourrait imaginer que les structures que l'on retrouve au XVIII<sup>e</sup> siècle, si semblables à celles qui existent de nos jours, devaient déjà être à ce moment bien anciennes.

Il faut se garder d'extrapoler et, si l'on veut encore remonter les siècles, il faudra considérer toutes les sources manuscrites disponibles, les comptes et les chirographes. Nous donnons en annexe deux tentatives d'éclairer un peu les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. L'une concerne la ferme ou la Court de l'Hostel, bien connue parce que propriété seigneuriale ; l'autre concerne l'aspect matériel et concret de l'habitat à Steenkerque vers 1530.

On découvrira dans ces annexes des raisons d'imaginer un Steenkerque plus ancien mais toujours fort semblable à celui que nous avons décrit à partir des cartes de Popp et de Ferraris.

Mais l'imagination doit suppléer alors à tant de lacunes qu'il vaut mieux continuer à considérer ce qui existe aujourd'hui, en sonder le fond historique... et humain. Mais il faut se résoudre en même temps à faire un constat de carence quant à l'analyse entière de la réelle profondeur historique des choses.

Par son ancienneté, la structure parcellaire et matérielle de Steenkerque est un objet archéologique dans le sens pur du terme. Mais cet objet n'est ni une ruine, ni un archaïsme, ni un vestige poussiéreux. Il vit et conserve son originalité.

## ANNEXE I

### La Court de l'Hostel.

#### Le nom.

La ferme de l'Hosté ou Hôté ou Hostel occupe une place particulière à Steenkerque. Pour la comprendre, il faut la comparer. Et comparer son nom d'abord.

Car on retrouve ici et là en Wallonie des fermes, généralement très importantes, qui portent le même nom. Nous en donnerons deux exemples . A Casteau, la ferme qui porte ce nom, est l'ancienne exploitation agricole, peut-être résidence à l'origine, du Seigneur du lieu. Elle n'est pas entourée d'eau comme c'est le cas à Steenkerque mais se trouve perchée sur un éperon rocheux, bien défendu, qui domine l'Obrecheuil.

A Basse-Wavre, la ferme de l'Hosté était la ferme de la seigneurie de Wavre et se trouvait à proximité du Château-Hôtel du seigneur. Le château fut détruit vers 1506. C'est à proximité de cette ferme, une des plus imposantes de la région, que furent fouillés les étonnants vestiges de la fameuse villa romaine de Basse-Wavre. Elle se présente comme un vaste quadrilatère du second tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, à proximité immédiate de la Dyle.

#### Le domaine à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. (5)

La ferme ne doit jamais être considérée comme un bâtiment isolé. Elle est le centre d'une exploitation. Au XVII<sup>e</sup> siècle, elle est en plus le centre d'une importante et déjà ancienne seigneurie.

En 1696, le domaine de cette seigneurie s'étendait sur une cinquantaine de bonniers (approximativement 60 hectares). On a conservé une description détaillée des espaces cultivés qui composaient ce patrimoine.

La ferme elle-même était désignée à ce moment sous le nom « Cour de l'Hostel ». On pourrait traduire cela aujourd'hui par « Ferme de la Résidence du Seigneur ».

On y trouvait maison, cour, grange, étables, etc. Le dénombrement place dans le même lot que la ferme les jardins, vergers et potagers, tout proches. De ce point de vue la Cour de l'Hostel au sens strict couvrait déjà cinq bonniers.

La carte de Ferraris qui représente la ferme sur la planche Braine-le-Comte n° 63 (W)<sup>1</sup>, coin supérieur gauche, présente de façon très claire cet ensemble vergers-potagers qui débordait en tous sens le fossé qui entourait complètement la ferme à ce moment.

L'exploitation comptait par ailleurs les « grands prés » que l'on désignait alors sous le nom de « grandes et petites escaillières ». Ce dernier terme était assez souvent employé dans cette partie du bassin de la Senne. Il rappelle les nombreuses exploitations artisanales de grandes escailles (ardoises de schiste) qui y ont fonctionné jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. La Fosse à Cailloux un peu en aval avait peut-être la même fonction. Un peu plus loin, sur le territoire de Rebecq on trouve la Fosse à Scailles.

Ces « grands prés » mentionnés directement après la ferme proprement dite constituaient une des richesses de la Seigneurie. Le pré avait alors un prix plus grand que la terre arable. Ils s'étendaient sur un peu plus de trois bonniers.

Deux autres prés faisaient encore partie du domaine. Ils sont repris eux aussi parmi les premiers lots : le pré du Piroit contenait trois journaux (le journal vaut un quart de bonnier et correspondait à la pièce de terre qu'une charrue pouvait labourer en un jour), le pré au Brulle se trouvait en aval, près de la Fontaine de Steenkerque.

L'inventaire se poursuit en mentionnant trois journaux d'Aulnoit sous le bois du Couplet, c'est-à-dire à proximité de la Senne (qui avait alors pour nom Kenaste ou Kénaste). Un autre journal de bois se trouvait sur la couture du Fay.

Tout le reste des propriétés était constitué de terre arable répartie comme suit : quatre bonniers et demi du côté de Horlebecque de part et d'autre d'un sentier qui relie l'Hostel à ce hameau (la piedsente qui va à Horlebecque), le Grand Bonny qui contenait en réalité six journaux, six bonniers et un journal et demi de terre de l'autre côté de la Senne sur la couture du Fayt, six autres journaux au même endroit.

Il faut encore ajouter à tout cela un journal dit « le Long Journal » et trois gros ensembles de terre arable : quatre bonniers

sur la couture du couplet, huit bonniers auprès du lieu-dit Breucq ou Broeucq, en amont le long de la Senne ,aujourd'hui hors du territoire de Steenkerque, enfin quatorze bonniers et demi près de la « Cense » au lieu qu'on appellera encore longtemps les « Quatorze Bonniers ».

### La carte de Ferraris 1770-1777.

On y découvre la première représentation du plan de la ferme : on y distingue facilement le fossé de ferme carrée qui fait le tour de l'ensemble des bâtiments ; deux parties à l'intérieur de cet enclos : la première, au nord, vers Horlebecque, contient l'ensemble des édifices rassemblés autour d'une cour qui devait être identique sur plus d'un point à celle qui subsiste à l'heure actuelle, à l'exception du fait que les bâtiments y étaient détachés les uns des autres et pris dans le cadre d'une sorte de verger. L'autre partie, au sud, vers la Senne, servait de potager.

Le chemin venant d'Horrues ne traversait pas la cour. Celle-ci n'avait d'ailleurs qu'une issue vers le village. On l'appelait alors la Cense de l'Hostel.

### Le plan cadastral de Popp 1856.

Ce plan fournit également une représentation très nette du plan de la ferme. Un fossé quadrangulaire entoure un espace auquel deux ponts maintenant donnent accès, l'un vers le village, l'autre vers les quatorze bonniers et Horrues. Ces deux ponts se trouvent à l'opposé l'un de l'autre. En outre, le chemin venant d'Horrues et qui auparavant contournait la ferme par le Nord, la traverse à ce moment de part en part à la limite de l'ancienne séparation, qui subsiste toujours, entre le verger (la cour où se trouvent les bâtiments) et les jardins, potagers...

Ce chemin, qui passait vers 1770 au Nord de la ferme et qui a été repris et remis en service aujourd'hui, n'était plus utilisé à ce moment. Sur le plan de Popp, il est question de Ferme de l'Hôtel.

Il ne semble pas que de grandes transformations aient affecté les bâtiments depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Quoi qu'il en soit, le corps de logis, où l'on peut distinguer deux parties, est antérieur à 1856 et probablement même, au moins dans sa partie la plus

élevée, à 1770. Les très curieux et très rares colombages que l'on retrouve au-dessus de la porte d'entrée sont un indice certain d'ancienneté, de même que les toits à coyaux et la distribution des portes et fenêtres.

En conclusion, il est impossible de se prononcer sur la nature de l'Hôtel seigneurial que l'on retrouve ici. La ferme qui subsiste constituait-elle la cour ou la basse-cour d'un édifice fortifié qui aurait disparu dès avant la fin du Moyen-Age ? Peut-être même n'y eut-il jamais ici maison forte ou château digne de ce nom. Nulle part, en effet, il n'est question, comme la chose arrive si souvent par ailleurs, de tour, ni de donjon, ni de castia, ni de motte. Seul le fossé conserve ici l'image d'une construction à but défensif.

## ANNEXE II

### Steenkerque au XVI<sup>e</sup> siècle.

Il est relativement difficile dans nos régions de se représenter l'habitat commun et les bâtiments ruraux antérieurs au XVIII<sup>e</sup> siècle. Pour qui parcourt nos campagnes, une conclusion s'impose rapidement : la plus grande partie du patrimoine rural bâti a été édifiée après 1720. Les fermes les plus imposantes sont du XVIII<sup>e</sup> siècle et témoignent d'un enrichissement certain des propriétaires du sol de l'époque. Il apparaît rapidement que ces fermes de briques et de pierres ont progressivement fait disparaître, en un siècle, des constructions d'un tout autre style.

On ne peut juger l'aspect de nos campagnes au XVI<sup>e</sup> siècle en fonction de fermes édifiées bien plus tard avec d'autres critères et d'autres matériaux.

La documentation ne manque pas cependant et les chirographes rédigés à Steenkerque dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle fourmillent de descriptions et d'images (5).

Le 26 février 1505, on vend :

« l'héritage de la moitié d'une maison et entrepresure... au lieu  
« que l'on dist es basses rues, emprès la fontaine d'icelle ville  
« d'Estainq. tenant au chemin allant de Brayne à Enghien, à une  
« ruelle allant à laditte fontaine » n° 84.

Le 4 mai de la même année, on rappelle une rente sur :  
« l'eritaige de une maison grange estables et entrepresures tenant  
« au chemin allant au grant pont, au chemin allant au moulin et à  
« une fontaine allant de la fontaine de laditte ville d'Estainq » n° 86.

Le 20 juin 1508 on vend une rente due sur :  
« une maison édifices courtil jardin tenure et entrepresure gisant  
« audit lausnoit tenant au chemin et waresquay dudit lieu, à la  
« rivière que l'on dist de Quenaste... » n° 99.

Le 22 janvier 1524, on vend :  
« une maison, grange, estables, jardin et entrepresure contenant  
« 5 journalz... gisant emprès le grant pont dudit Estinck. tenant  
« aux rues allant dudit grant pont à l'ostel du seigneur dudit  
« Estinck., aussi par deseure et par desoubz à le rivière » n° 143.

Le 15 février 1526, on donne à rente :  
« une maison, grange, estables, court, estre et entrepresure gisant  
« au Rondeau de ladite ville d'Estinckerque, tenant de tous costez  
« aux rues et warissais, et une brasserie, édifices, jardin et entre-  
« presure gisant en ladite ville emprès le moulin dudit lieu tenant  
« à la rivière... et à le rue et warissay » n° 154.

Le 4 juillet 1538, on vend :  
« une maison tenure et entrepresure avec les estables, granges gisant  
« au Rondeau dudit Estinq. tenant de tous costet aux chemin et  
« ruelle » n° 217.

Le 16 novembre 1540, on vend :  
« une maison, grange, estable, jardin et entrepresure contenant  
« demy journal (plus ou moins 1250 m<sup>2</sup>) gisant lez le chimentière  
« dudit Estinck. Tenant à ladite chimentière, à l'héritage Jehan de  
« Ghorain, à une ruelle qui maine de l'église au chemin allant au  
« moulin dudit Estinck. et audit chemin » n° 230.

Le 20 mars 1542, on lègue :  
« une maison, estable, courtil et entrepresure gisant à Estincq. asses  
« près de l'église, tenant à la chimentiere... et au chemin allant de  
« Braine-le-Comte à Enghien » n° 239.

Ces descriptions sont évidemment très sommaires, peut-être même en partie stéréotypées. Cependant, l'énumération ne manque pas d'être significative.

On peut déduire de documents de ce type, même pour le centre du village, même de la part du clerc, des soucis et des ressources agricoles. Des granges environnent directement l'église et bordent le cimetière.

On ne trouve pas à Steenkerque les notables, les bourgeois. Tous ceux qui exercent des fonctions « libérales », avocats, juges, notaires, les marchands, une bonne partie des artisans préfèrent l'ombre sécurisante et le « confort » des petites villes entourées de remparts telles que Soignies, Braine-le-Comte ou Enghien au Plat-Pays. Tous les habitants de Steenkerque tirent une partie au moins de leurs ressources d'activités rurales. Qui plus est, les habitants du lieu mettent en valeur des terres qui appartiennent à des marchands de Braine ou d'Enghien, à des Chanoines de Soignies, à des religieux du Rœulx, de Ghislenghien, à des chanoinesses de Nivelles ou de Mons. Ils leur payent des rentes. La terre est à autrui. Les bons artisans peuvent parfois se permettre d'en acheter et de la faire exploiter par d'autres quand ils s'enrichissent.

C'est le cas du meunier de Steenkerque en ce début du XVI<sup>e</sup> siècle. A un âge avancé, il continue à acheter, vendre et arrondir son patrimoine de manière conséquente : les meuniers eurent d'ailleurs toujours réputation de faire fortune... plus ou moins honnêtement.

Quels métiers rencontrait-on à cette époque dans notre plat pays ? En majorité écrasante, les laboureurs arrivent en tête. Cultivateurs au sens strict, ils possèdent leur maison et de la terre.

Les « manouvriers » sont également nombreux. Sans avoir apparemment de formation autrement spécialisée, ils accompagnent tel ou tel maître, participent aux travaux de tous, interviennent lorsqu'on a besoin de bras pour achever la maison ou pour accélérer la moisson ou les labours.

Une autre catégorie sociale importante regroupe les tisserands de toiles. Dès le XIV<sup>e</sup> siècle, les toiles de Hainaut sont célèbres : cinquante villages (dont Steenkerque) autour d'Ath, Mons, Enghien, Lessines, Braine-le-Comte et Soignies vendent les toiles écruës que ces villes soumettent au blanchiment et revendent à leur profit.

Parmi les autres métiers exercés dans le village par des artisans plus spécialisés, citons encore le meunier dont on a parlé plus haut, l'estordeur, le carlier (charon), le parmentier, le corduanier, le

cambier, le charpentier, le tavernier, le couvreur d'estrain (de chaume), le boucher, le marissal (maréchal-ferrant), le braconnier, le machon, le ghisterneur, le brasseur enfin.

## Comment était faite une maison en 1527.

Un document du 19 juin 1527 fournit à ce propos des indications particulièrement précieuses sur l'aspect concret et matériel des granges dont on a parlé plus haut.

A cette date, le charron (carlier) de Steenkerque vend au cambier Pierre Hoircq un terrain de 63 piedz sur (?) à l'intérieur d'un espace contenant un journal (le quart d'un bonnier ou 100 verges, approximativement 2500 m<sup>2</sup>) et sur lequel il y a déjà une « mesure ».

Cette propriété se trouve au « Rondeau » (c'est-à-dire à la sortie de Steenkerque vers le Grand Pont), derrière les « grans estables » de l'Hostel (ici l'hostellerie, l'endroit où l'on reçoit les étrangers de passage) à l'Eskiequiet (il était fréquent que les hostelleries aient pour enseigne l'Echiquier, l'Aigle Noir, la Couronne, la Fleur de Lys...).

On prévoit d'édifier sur la propriété acquise une grange de 50 piedz sur 37 (15 m. × 11 m.), une étable de 27 piedz sur 12 (8 m. × 3,5 m.) et une autre étable ou un bâtiment quelconque d'une demie verge (plus ou moins 12 m<sup>2</sup>).

L'acte de vente prévoit aussi que l'acquéreur pourra, à sa guise, poser les échelles pour faire la couverture des édifices. Il fera les « plaicquaiges » (plaquer la terre battue contre les parois de la grange où l'on aura fait préalablement un entrelac de branches et de brindilles) et tout ce qu'il y aura à faire autour de cette grange.

L'acquéreur pourra aussi creuser un fossé de deux pieds de large et aussi profond qu'il sera nécessaire tout autour de ce même bâtiment.

Pour ce qui concerne la disposition générale des lieux, il devra pouvoir accéder sans difficulté à sa grange avec un char et son « harnas » (son attelage).

Ce document permet de préciser l'allure générale des fermes du temps : les divers bâtiments ne semblent pas devoir former un groupe compact, un ensemble jointif autour d'une cour.

Les matériaux les plus utilisés sont bien le bois, la paille et la terre battue. Entre les poutres solidement fixées dans le sol qui soutiennent le bâtiment comme une charpente, des chevrons sont sans doute installés obliquement de manière à donner une plus grande stabilité à l'édifice. On retrouve encore un peu partout dans les campagnes (à Steenkerque même, au-delà de la chapelle Notre-Dame du Refuge, à droite) des murs faits de terre et renforcés parfois de pièces de bois.

Les colombages de la ferme de l'Hostel sont un souvenir de cette manière de construire. Il arriva même que l'on remplace la terre battue qui se trouvait entre les poutres du colombage par des briques. C'est peut-être d'ailleurs ce qui s'est passé pour le bâtiment d'entrée de la ferme de l'Hostel.

En conclusion, voici la manière dont il faut se représenter l'habitat steenkerquois du XVI<sup>e</sup> siècle : au centre, un groupe relativement compact de fermes avec granges, étables... se presse autour de l'église. Cette dernière, entourée de l'enclos sacré du cimetière, représente peut-être le seul bâtiment en dur de tout le terroir.

Quoi qu'il en soit, tous les matériaux utilisés proviennent directement de l'environnement immédiat. Les habitations n'ont pas d'étage et les couvertures de chaume représentent sans doute un volume imposant par rapport aux murs. Les fossés qui se trouvent autour des granges notamment, servent à recueillir et à faciliter l'écoulement des eaux de pluie.

Les hameaux se présentaient sans doute de la même manière. Seule, la ferme de l'Hostel, avec son large fossé quadrangulaire, se distinguait des habitations des laboureurs, manouvriers, tisserands de toiles, cambiers et meuniers de Steenkerque.

Gérard BAVAY.

---

(1) En introduction à notre travail, nous reprenons ici une phrase de G. DUBY dans l'ouvrage qu'il a consacré en 1973 au « Dimanche de Bouvines », p. 8.

« Les événements sont comme l'écume de l'histoire, des bulles grosses ou menues, qui crèvent en surface, et dont l'éclatement suscite des remous qui plus ou moins loin se propagent. Celui-ci a laissé des traces très durables : elles ne sont pas aujourd'hui tout à fait effacées. Ces traces seules lui confèrent existence. En dehors d'elles, l'événement n'est rien. Donc, c'est d'elles, essentiellement que ce livre entend parler ».

(2) La comparaison entre le XVIII<sup>e</sup> siècle et notre temps peut s'effectuer de façon relativement simple : la carte de Ferraris fournit l'ensemble des limites administratives entre Steenkerque et chacun des villages voisins. Cela est dû au fait que le village représentait durant l'Ancien-Régime une sorte d'enclave au milieu de patrimoines très divers.

Ainsi Rebecq et Petit-Rœulx se trouvaient dans le Duché de Brabant. Vers Petit-Enghien et Hoves on pénétrait dans le baillage d'Enghien, comté de Hainaut ; vers Horrues dans la Prévôté de Mons. Steenkerque relevait de la Châtellenie de Braine-le-Comte, comté de Hainaut.

C'est l'isolement de Steenkerque au cœur de territoires relevant de juridictions différentes qui permet exceptionnellement dans Ferraris une délimitation complète de ses limites administratives.

(3) Voir notre article dans *Braine-le-Comte. Histoire, Folklore, Archéologie*, n° 5, janvier 1977 *Histoire et description des sites d'habitat pour le territoire de Braine-le-Comte : Rôles et caractéristiques de l'occupation rurale ancienne des sols*, pp. 14 à 21 ; voir aussi dans *Le Val Vert*, n° 14, 1976 *Découverte archéologique à Ecaussinnes-d'Enghien, un lion en bronze de la période romaine*, pp. 25 à 32.

(4) Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, il est encore question de tirer des revenus d'un péage établi sur le grand pont : le conseil communal, en date du 13 décembre 1816 propose pour moyen de faire face aux intérêts courants d'établir un octroi comme ci-devant pour les charretiers étrangers sur le passage de la rivière par un pont appartenant à la commune et entretenu par elle. (Archives de l'Etat à Mons, Période française et hollandaise, liasse 132).

(5) NACHTERGAEL (A.), *Les chirographes de Steenkerque* (1<sup>ère</sup> partie) dans *Tablettes du Hainaut*, t. 6, pp. 163 à 272, n° 1 à 269.